



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

DECLARATION LIMINAIRE

CHSCT du 18/11/2019

(2ème convocation)

M. Le Président,

Le 2 mai 2019, lors du dernier CHSCT, nous écrivions : « les agents sont la préoccupation principale des représentants du personnel Force Ouvrière. Le CHS-CT est leur outil, notre outil, pour améliorer les conditions de travail, prévenir les risques psychosociaux et agir contre leurs effets ». Et nous dénoncions fermement l'attitude de l'Administration qui agit en totale contradiction avec les principes qu'elle édicte !

Les réformes envisagées actuellement sont d'une telle ampleur qu'elles occultent totalement l'individualité des personnels, accroissant ainsi un stress insupportable au quotidien.

Comment comptez-vous nous expliquer, dans une période aussi troublée, pourquoi vous ne réunissez que si peu les instances officielles ? Pratiquement 6 mois sans pouvoir échanger avec vous Mr Le Président, que ce soit au niveau des CHST ou des CTL...

Puisque enfin, aujourd'hui, nous avons le privilège d'être réunis dans cette instance, vous comprendrez que nous mélangions un peu les genres en évoquant aussi le comité technique local.

Comment pouvez-vous raisonnablement penser qu'une seule journée de CTL suffira pour aborder tous les points à mettre à l'ordre du jour : le NRP « nouveau réseau de proximité », le télétravail et le travail à distance, l'exercice emplois et les nouvelles suppressions d'emplois, le TBVS « tableau de bord de veille social », le baromètre social, les différents rapports d'activité : la campagne IR et le PAS par exemple ou bien la formation professionnelle, le suivi de compétences des vérificateurs, les ponts naturels, etc etc...

Comme vous pouvez le constater, les sujets ne manquent pourtant pas, mais vous préférez vraisemblablement nous éviter, ou faire comme ce gouvernement, à savoir ne plus tenir compte de l'avis des organisations syndicales !

Le dialogue social dans ce pays est à un tournant, jamais les syndicats n'avaient été autant attaqués et dénigrés par un gouvernement. Nos Ministres ne se donnent même plus la peine de venir participer au CTM « comité technique ministériel » où est présenté le projet de Loi de Finance pour les directions de Bercy ! Ces comportements relèvent du mépris envers les représentants du personnel et par extension envers l'ensemble des personnels.

Mais heureusement, dans la première orientation ministérielle pour 2019, il est mentionné que notre Ministère souhaite renforcer et accompagner l'évaluation et la prévention des risques professionnels, enfin une bonne nouvelle Mr Le Président ! Et pour ce faire, rien de mieux que de grosses restructurations, de nouvelles suppressions d'emplois et la fin des instances CAP, CTL et CHSCT, n'est-ce pas ?

Ne soyez donc pas étonné que les personnels et les organisations syndicales soient en colère ! Ce gouvernement a une drôle de conception du dialogue social. Ceux qui ne sont pas d'accord avec lui sont forcément des imbéciles qui n'ont rien compris et pourtant, nous aussi, nous sommes pour un nouveau monde où le progrès social profiterait à tous et non pas à quelques uns au détriment du plus grand nombre !

À la DGFIP, le nouveau réseau de proximité dit NRP remet gravement en cause le service public tel que nous le concevons à Force Ouvrière. Vos promesses de maintenir un maximum de sites en Vendée via les permanences ou les Maisons France Services ne sont qu'un leurre pour faire passer la pilule auprès des élus et des usagers ! Lors du CTL du 16/04/2018, vous affirmiez vous-même (je vous cite) que « notre maillage territorial était une force pour la DGFIP », et un an plus tard, vous mettez en œuvre la fermeture de nombreux services dans notre département. Mr Le Président, il devient difficile de vous suivre !

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales de Vendée avaient décidé de boycotter la première convocation du CHSCT du 7 novembre.

Concernant plus spécifiquement ce CHSCT, des fiches SST ont été rédigées cette année par des collègues en réaction aux annonces sur les vastes restructurations annoncées à la DGFIP. Ces fiches démontrent une fois de plus que l'intensité des risques psychosociaux dans ce genre de situation est souvent minorée par nos dirigeants !

Lors du CTM du 22 octobre et du CHSCT ministériel du 24 octobre, les organisations syndicales ont tenu à alerter le Ministre du danger à poursuivre de telles restructurations à un tel rythme. Une telle frénésie n'est pas sans rappeler France Télécom il y a quelques années !

Notre devoir est de vous rappeler dans cette instance que vous êtes Mr le Président, Mrs les Directeurs, personnellement et pénalement responsables de la santé de vos collaborateurs. Vous avez une obligation de sécurité et de résultat en matière de protection de la santé physique et mentale des personnels que vous dirigez.

Dans leur dernier rapport annuel, les médecins de prévention s'inquiètent eux aussi de cette situation. C'est la raison pour laquelle les délégués FO vous ont demandé de rajouter à l'ordre du jour ce droit d'alerte afin que vous aussi, en Vendée, vous mesuriez bien le poids et l'impact de chacune de vos décisions sur la vie personnelle et professionnelle des personnels.

Nous vous avons aussi demandé de rajouter un point sur les discriminations et le harcèlement car vous vous étiez engagé lors de nos précédents échanges à progresser sur ces sujets en sensibilisant les personnels. Nous revenons donc vers vous pour faire le point.

Lors du dernier groupe de travail CHSCT du 26/09 dernier, une discussion s'était engagée sur l'accueil dans nos services. Les personnels assurant cette mission sont particulièrement sous tension. Dans certains départements, l'accueil sur RDV sature complètement avec un temps d'attente pour obtenir un RDV supérieur à 1 mois, qu'en est-il en Vendée ?

Jamais l'accueil physique et téléphonique n'avait été aussi intense que ces derniers mois et le temps passé avec chaque usager est de plus en plus long. Nous tenions à vous alerter sur l'état de fatigue des personnels de l'accueil mais aussi de tous les autres.

Concernant le déploiement progressif du télétravail, nous vous rappelons que vous deviez nous faire un premier retour lors de ce CHSCT afin d'en mesurer les conséquences sur les conditions de travail des collègues concernés.

Depuis plus d'un an maintenant, vous nous promettez la création d'un poste d'assistant à temps plein dédié à la sécurité, mais nous ne voyons toujours rien venir. N'y a-t-il donc aucun cadre vendéen qui soit compétent pour cette fonction ? Ou peut-être que la DDFiP de Vendée n'a pas le pouvoir de décision en la matière et attend des consignes nationales ! Où en sommes-nous Mr Le Président ?

En conclusion, les délégués FO Finances abordent ce CHSCT avec un état d'esprit combatif mais constructif. FO réitère son attachement aux CHSCT, à une politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail dont le budget doit être à la hauteur des besoins des agents. Pour ce faire, et face à la poursuite des réductions d'effectifs et de moyens, le réseau de l'ensemble des acteurs de prévention doit être préservé et amélioré.